



Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques

Le 21/03/2022

Rapport financier de l'exercice 2021 / Budget année 2022 Alain CELERIER Trésorier national (04/03/2022)

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'association AMOPA pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 l'Expert-Comptable, Monsieur Fabien FERT (Sefico Nexia – 65 av Kléber, 75116 PARIS) atteste :

"A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels."
Compte rendu reçu le 19/03/2022.

Ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan → 3 498 145 Euros
Chiffre d'affaires → 609 021 Euros
Résultat net comptable → - 30 546 Euros

Les conclusions du Commissaire aux comptes, Monsieur Guy de LA TOUR d'ARTAISE (IREC – 9 bis rue Duplex, 75015 PARIS), reçues le/...../2022 valident sans réserve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021.

Rapport financier

Premier indicateur, les adhésions :

ADHESIONS	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Adhésions métropole	16329	15564	15043	14137	12839	12103
Adhésions OM	536	542	545	537	431	421
Adhésions étrangers asso.	425	419	338	465	303	414
Adhésions étrangers indiv.	149		143	119	66	73
Sympathisants	544	603	659	603	586	586
Totaux	17938	17128	16728	15861	14195	13597

Deuxième indicateur, les abonnements à la revue :

ABONNEMENTS REVUE	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre	8077	7179	6680	6128	5311	5112

Coût total 2019 => 80674 € Coût total 2020 => 46985 € Coût total 2021 => 48003 €

Troisième indicateur, l'évolution de la masse salariale :

Masse salariale 2019 => 287858 € Masse salariale 2020 => 271329 € Masse salariale 2021 => 231665 €

Secrétariat : quatre secrétaires (3 temps pleins, 1 temp partiel 70%).

Quatrième indicateur :

Coût de gestion des salaires 2021 (Expert-comptable) → 2952 €
 Coût Expert-comptable et Commissaire aux comptes → 9960 + 5760 €

Cinquième indicateur, les résultats nets comptables de 2013 à 2021 :

2013	2014	2015	2016	2017	2018
-88 222,35 €	-36 041,78 €	+53 637,69 €	-20 296,66 €	-57 328,18 €	-111 601,66 €
2019	2020	2021	2022	2023	2024
+18 150,20 €	-30262,00€	-30546,00€	---	---	---

Sixième indicateur, les moyens financiers de l'AMOPA :

2019		2020		2021	
ADHES.	REVUE	ADHES.	REVUE	ADHES	REVUE
514763 €	150741 €	473238 €	127448 €	459347 €	120281 €

Septième indicateur, les ressources mobilisables au 31/12/2021 :

Bourse BERTHIER → 9103,58 €
 Leg VIGNOT → 27733,05 €
 Don SARRAMEA → 30627,30 €
 Donation Alice BERTHET → 20090,57€
 Dévolution AFAMOPA (siège) → 150829,41 €
 Dévolution AFAMOPA (RHONE) → 60846,00 €
 Dévolution AFAMOPA (BAS RHIN) → 16648,06 €
 Fonds assoc. "Etranger" → 20251,88 €
 Leg MAYLIN → 79870,67 €
Total → 416000,52 €

Huitième indicateur, actions ARUP réalisées en 2021 et leur financement :

Concours "Plaisir d'écrire" → 4168,97 €
 Soutien Chœur de l'AMOPA → 550,00 €
 Bourse BERTHIER → 2697,90 €
 Prix de géographie → 4000,00 €
 Prix d'histoire → 2000,00 €
 Bourses Enseign. Supérieur → 8500,00 €
 Concours oralité → 100,00 €
 Concours "Nous l'Europe" → 3600,00 €
 Don du livre → 6041,02 €
 Concours de maths → 1754,91 €
 Concours Imagin Action → 4038,20 €

Subvention aux sections	→ 3000,00 €
Total	→ 35732,03 €

Neuvième indicateur, la quote-part et son financement :

Montant de la quote-part (37,5%)	→ 178867,25 €
Montant particip. Sympath. (10 €)	→ 16536,00 €

Dixième indicateur, état des placements :

En capital	→ 795283,86 €
Intérêts	→ 7380,78 €
Coupons placement PERIAL	→ 2124,11 €

Remarque concernant la section du VAR (19/11/2021) :

Recollement de la situation financière de la section VAR au regard du compte financier produit à la date du 31/12/2016 et des divers documents financiers enregistrés entre le 31/12/2016 et ce jour. Les modalités de la procédure mise en œuvre ont été actées par le bureau de l'AMOPA qui s'est tenu le 16/11/2021. Au 31/12/2016 le bilan de la section du VAR fait apparaître un **solde positif de 11723,24 €**. Le bilan financier de l'exercice 2021 reçu par le national se solde par un **déficit de 5460,11 €**. Au 31/01/2018 : après intégration de trois mini dépenses justifiées en janvier 2018 et de chèques non encaissés de l'année 2017, **le solde créditeur de la section s'élève à 6597,82 €**. Cette somme de 6597,82 € aurait dû être restituée à la section du VAR. Elle correspond au dépôt de plainte en cours et demeure en attente dans le compte financier 2021 et n'est donc pas intégrée dans le recollement effectué par le national. **Le montant de 5487,23 €, mandaté en 2021 à "AMOPA VAR" apure la situation financière de la section.**

Remarque concernant l'établissement du compte financier 2021 :

La préparation de l'AG du Touquet imposait un calendrier très serré fixant une première date de communication des documents statutaires au bureau du 7/03/2021 puis une validation par le CA du 22/03/2022.

Pour mémoire le compte financier de l'AMOPA regroupe dans son unicité la gestion du national et celles des sections. Pour ces dernières la date de remontée de leurs documents était souhaitée à mi-janvier 2022 afin de les vérifier et les agréger au compte financier global de l'AMOPA. Or, à la date du 02/03/2022, **onze sections n'ont pas communiqué leurs situations financières** ou, pour certaines, elles étaient inexploitables ce qui n'a pas facilité la tâche de Madame PEREIRA que je remercie pour son investissement afin de d'élaborer sous une forme simplifiée le compte financier 2021 et le budget 2022.

En conclusion :

Un premier constat est celui de la baisse d'environ 600 adhésions et de 200 abonnements ce qui induit un négatif des moyens financiers d'approximativement 38000 €. Une gestion des personnels (non renouvellement des départs) et une gestion attentive des dépenses a permis toutefois de se rapprocher d'un résultat équilibré.

Le deuxième constat est celui du maintien et du financement des actions ARUP (concours, bourses, aides aux actions diligentées par les sections...).

Le troisième constat est celui d'un effort soutenu de modernisation des outils de communication que sont le site et la revue, efforts menés selon les volontés du bureau et du CA.

Le quatrième constat défini par le Président POLVENT s'est traduit par une volonté partagée et constante de stabiliser le nombre des adhésions en simplifiant les procédures des appels et rappels des cotisations, en ouvrant la possibilité de paiement par carte bancaire, en poursuivant le développement de l'outil informatique de l'association, en favorisant les envois par courriels (exemple la lettre d'information proposée par Michel LECHEVALLIER).

Une adhérente de l'AMOPA, Madame MAYLIN, a légué ses biens à l'association. C'est un dossier complexe, en cours de traitement, qui s'est toutefois traduit par un premier versement de 79870,67 Euros qui apparaît dans les ressources mobilisables au 31/12/2021. Remerciements à Madame MAYLIN.

Le compte financier de l'AMOPA au 31/12/2021 présente un résultat relativement en équilibre, résultat d'une maîtrise des charges dans le cadre d'une deuxième année difficile du fait de la COVID. Dans un contexte difficile on peut considérer que notre association a relativement bien résisté au regard d'autres grandes associations.

Le budget, légèrement optimiste, reflète l'espoir d'une continuité et d'une amplification du dynamisme des sections et du siège en continuant à agir pour le bien de l'association par le sérieux des gestions, par l'engagement quotidien et par une réelle volonté d'avoir les moyens nécessaires pour contribuer au rayonnement de l'AMOPA. Le budget 2022 reprend les lignes de dépenses et de recettes du compte financier 2021. Il a été élaboré sur la base de 14000 adhérents et sur celle de 5500 abonnements à la revue, une projection dans l'avenir positive mais mesurée.

Ce devrait être des objectifs atteignables voire dépassables si les multiples volontés exprimées se traduisent dans la réalité, si les sections réactivent leurs actions envers leurs adhérents, si la COVID s'éloigne de nos préoccupations et si d'autres évènements n'apportent pas de nouvelles déstabilisations.

Avec tous mes remerciements.

Alain CELERIER / Trésorier national